



Lettre d'information Avril 2023

Echo des chasseurs

Au cours du mois de mars, vous avez peut-être remarqué le passage nocturne d'un véhicule équipé de projecteurs éclairant notre campagne. Ce sont les chasseurs de l'ACCA de Meilhac qui ont procédé à un inventaire des populations de gibiers au terme de la saison de chasse et à l'aube du printemps synonyme de reproduction pour la faune sauvage. Cette opération était placée sous le patronage de la Fédération Départementale des Chasseurs et faisait l'objet d'une autorisation préfectorale, la recherche des animaux sauvages avec des sources lumineuses étant interdite.

Le circuit de comptage préétabli a été prospecté à quatre reprises pour définir un indice moyen par soirée. En effet, le but est de détecter les évolutions interannuelles des populations en comparant l'indice moyen obtenu chaque année à la même période.

Sur un circuit d'environ 25km, il a été vu en moyenne 14 lièvres, 27 chevreuils et 8 renards. Au cours de la saison de chasse écoulée, les chasseurs avaient prélevé 8 lièvres et 11 chevreuils sur le territoire communal. Ces chiffres semblent démontrer que les résultats de la chasse sont bien proportionnés avec la population de gibiers, sachant que les effectifs par espèce sont supérieurs à ceux comptés sur le circuit échantillon. D'autres espèces ont aussi été observées telles que des blaireaux (3), des bécasses (3), des sangliers (3).

La méthode n'est toutefois pas adaptée au suivi des populations de ces dernières espèces.



Fiscalité locale 2023

Cette année, les bases de valeur locative viennent d'être fortement augmentées par les services de l'Etat: +7,1%.
Devant cette augmentation, le conseil municipal du 7 avril a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition fixés en 2022 (taxe foncière sur le bâti et non bâti et taxe d'habitation sur les résidences secondaires) qui restent pourtant inférieures à la moyenne départementale.



Fibre optique

Alors que 74 foyers du nord de la commune sont déjà raccordables par le réseau DORSAL, le reste de la commune est pris en charge par l'opérateur ORANGE.

L'étude des lieux d'implantation des armoires de connexion est en cours et la réalisation du réseau est prévue pour 2023.

Chasse aux œufs

Elle a connu un grand succès cette année, favorisée par une météo clémente et une belle organisation du comité des fêtes.

Ce sont 64 élèves du RPI qui ont découvert un nouveau circuit de randonnée et ont pu déguster chocolat chaud et pâtisseries à l'arrivée !

Nouveaux tarifs de transport scolaire

Les services de la Région Nouvelle Aquitaine ont procédé à une hausse des tarifs pour la rentrée 2023/2024,

Pour les élèves non ayants droit (dont l'habitation est à moins de 3km de l'école), la commune prend en charge 46,50 € pour ramener le tarif au niveau 5 des ayants droit.

TRANCHES	QF mensuel estimé	Tarif annuel Demi-pensionnaire	Tarif annuel Interne
1	Inf ou = 495€	30€	24€
2	Entre 496 et 720€	52,50€	40,50€
3	Entre 791 et 960€	84€	64,50€
4	Entre 961 et 1375€	118,50€	96€
5	Sup à 1375€	156€	124,50€
Non ayants droit Sous réserve de place		202,50€	156€
Navette		30€	
Inscription après printemps		24€	24€